

Le journal du 10<sup>e</sup> arrondissement



# Dossier Les services publics dans le 10<sup>e</sup>

## Sommaire

### Infos locales

- Le 10<sup>e</sup> en débats
- Comment aménager les abords de la gare du Nord ?
- A la mairie : le forum des associations
- Le bluff de l'Hôtel du Nord

### Histoire

L'Agent de la porte  
Saint-Denis

### Guide pratique

Spectacles, agenda



# Echos de La gazette

## Editorial

**L**es réactions parfois passionnées et violentes suscitées par notre dernier numéro (dans les bistrotts, à la mairie, ou au Club Recherche et Loisirs), nous prouvent que La Gazette a acquis dans l'arrondissement une place importante.

Nous nous souvenons encore de l'indifférence quasi générale qui accueillait nos premiers numéros ! Aujourd'hui, c'est un peu l'inverse. La sortie de La Gazette s'accompagne de coups de téléphone rageurs ou de compliments immodérés et elle provoque des discussions passionnées dans les lieux de rencontre de l'arrondissement. Nous en sommes ravis, et nous rappelons à tous ceux qui veulent réagir, que nos colonnes leur sont ouvertes (il suffit de respecter les délais de bouclage, ce qui avec un journal trimestriel n'est pas vraiment difficile !).

Si parfois nous déplaisons, c'est que nous ne pratiquons pas la complaisance, ni politique, ni commerciale. Nous pouvons nous le permettre car nous sommes indépendants et autonomes financièrement (voir ci-contre les comptes de l'année 1995).

La progression régulière des ventes (particulièrement sensible pour les deux derniers numéros) nous prouve que cet esprit impertinent vous plaît.

## Comptes de l'exercice 1995

*Beaucoup de lecteurs nous interrogent sur notre financement. Voici donc les comptes de La Gazette pour l'exercice 1995.*

Notre souci est d'autofinancer la parution du journal par le produit des ventes, cela nous permet de nous passer à la fois d'éventuelles subventions publiques et surtout de ne pas être obligés de recourir à la publicité commerciale. Vous constaterez que nous y parvenons très bien puisque les recettes liées aux ventes (abonnements et ventes au numéro : 28 839 F) couvrent pratiquement les 29 241,42 F dépensés pour faire paraître le journal : 21 857,93 F d'imprimerie, 1 498,72 F d'affranchissements postaux, et 5 884,77 F de dépenses diverses (ramettes de papier, encre pour l'imprimante, livres de documentation, colle pour les collages d'affiches, photocopies, produits développement photos, etc.).

Pour disposer d'une marge de manoeuvre et financer d'autres activités, nous avons organisé en 1995 la brocante de *La Gazette du Canal* en mai. Elle nous a permis de réaliser un bénéfice d'environ 16 000 F.

Nous avons organisé une exposition sur le couvent des Récollets en juin (4 704,66 F), nous avons payé la sonorisation de la fête de la place Sainte-Marthe organisée par l'association Saint-Louis-Sainte-Marthe au mois de juin (3 000 F), nous avons acheté un fauteuil roulant pour le service des malades du SIDA de l'hôpital Saint-Louis (2 921,10 F) et enfin, comme l'année précédente, nous avons participé au Temps des livres en octobre en proposant une exposition à la librairie *La Passerelle*. Le résultat de l'exercice 1995 nous a aussi permis d'acheter un FAX en janvier 1996 (3 000 F), mais la dépense apparaîtra dans le prochain exercice.

Recettes		Dépenses	
Ventes au numéro	22689,00	Imprimerie	21857,93
Abonnements	6150,00	PTT	1498,72
Adhésions	1913,10	Fonctionnement	5884,77
Intérêts livret A	163,06	Location de salles	987,06
Brocante	26811,05	Brocante	9915,85
		Expo Couvent	4704,66
		Don AIDES	2921,10
		Fête Sainte Marthe	3000,00
		Expo Temps livres	1013,40
<b>TOTAL</b>	<b>57726,21</b>		<b>51783,49</b>
<b>Résultat net (bénéfice)</b>			<b>5942,72</b>
<b>TOTAL</b>	<b>57726,21</b>		<b>57726,21</b>

La Gazette du Canal (association loi 1901)  
35, rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris

Numéro 15 (avril-mai 1996) - Tirage : 1500 ex.  
Dépôt légal à parution  
N° commission paritaire : 73.881 - ISSN 1240-9189

Directeur de la publication : Alain Jouffroy  
Responsable de la rédaction : Hervé Latapie

Imprimerie : CELIA COPIE  
6, rue des Petits-Hôtels 75010 Paris

### Comité de rédaction :

Sylvie Antonin, Annie Benveniste, Jean-Michel Berthier,  
Marie-Hélène Cayla, Jeannine Christophe,  
Jean-Jacques Fafet, Lila Flissi, Jérôme Goupil,  
Martine Herrou, Alain Jouffroy, Hervé Latapie,  
Frédérique Lecoeur, Jean-Baptiste Leymarie,  
Michel Lorenzo, Emmanuel Loiret, Gérald Masnada,  
Jean Mangenot, Jean Marandon,  
Benoît Pastisson, Renate Reismann, Jean Sagne.

Photographies : Jean Marandon  
Illustrations : Denis Boufflet, Emmanuel Reismann  
Corrections : Jeannine Christophe

Maquette : Jean-Michel Berthier, Hervé Latapie

## Les débats citoyens

*Plus que jamais, face aux dérives d'une société fracturée, l'échange entre les personnes devient une des expressions de la démocratie plurielle. Le chômage, la pollution, la drogue, le logement, à des degrés divers, à des titres divers, nous concernent tous. Nous ne pouvons plus rester insensibles, inactifs. Trois débats se sont tenus, deux organisés par La Gazette et un par la mairie du 10<sup>e</sup>, pour parler des problèmes de drogue, d'insécurité, et de l'aménagement des pistes cyclables dans l'arrondissement. La qualité de ces discussions, particulièrement sur le thème de la drogue a surpris même les acteurs spécialisés du domaine. On a pu constater que certaines associations de quartier, confrontées parfois depuis 10 ans au problème, ont su construire une réelle connaissance du sujet, sans position démagogique, malgré leur angoisse et leur exaspération.*

### Comment lutter contre les trafics de drogue dans nos quartiers ?

Le 23 janvier, à l'Espace Jemmapes, une cinquantaine de personnes répondaient à l'invitation de *La Gazette du Canal* pour permettre aux différentes associations qui œuvrent dans l'arrondissement d'échanger leurs expériences. Si les habitants de la porte Saint-Denis se battent depuis plus de dix ans, ceux du quartier de La Chapelle, des abords du canal Saint-Martin et de l'hôpital Saint-Louis se sentent plus démunis face à une nouvelle réalité.

L'association des « Amis du passage du Prado et de la porte Saint-Denis » signale qu'en dix ans, toutes les solutions ont été envisagées dans son secteur et qu'on assiste aujourd'hui à une sédentarisation des dealers, à leur intégration au tissu social. Tout se passe là comme dans un « mauvais film policier ». Les habitants et les commerçants déplorent l'attentisme des pouvoirs publics, la mollesse des services de police. De toute évidence, le trafic est maintenu dans ce secteur qui concerne aussi les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> arrondissements pour qu'il soit mieux contrôlé (autour des portes : 30 % du trafic de drogue parisien et 2 000 seringues vendues chaque jour). Les habitants, eux, perdent patience.

Si les logiques du dealer et du toxicomane se rencontrent en des points précis, les approches les concernant ne peuvent pas être les mêmes. Le débat fait l'inventaire des attitudes à adopter. L'ASUD (Auto-

support des usagers de drogue) met en évidence les limites de la répression et croit plus en l'information des toxicomanes sur la nature des produits vendus. Toutes les solutions mises en place pour amoindrir les risques de contamination du SIDA (échangeurs de seringues) sont limitées et beaucoup reste encore à faire. Toutes les procédures de substitution se heurtent à la mobilité de cette population et toute action bute sur la difficulté à connaître les toxicomanes.

Ouvrir une boutique d'accueil ouverte la nuit semble une nécessité. Il serait aussi urgent de développer des liens entre les usagers et des associations comme *Médecins du monde*. Ces mesures ne sauraient par ailleurs être prises sans une réflexion d'ordre législatif. Les récentes négociations entre l'Allemagne, la France et les

Pays-Bas prouvent bien que ce dossier n'avancera guère sans que soient harmonisées les politiques, tant le trafic dispose de relais sur le plan international. Dans l'immédiat, il faut initier quelques actions symboliques sur le quartier pour sensibiliser à nouveau les pouvoirs publics.

### Réunion sur la sécurité à la mairie

*Les principaux intervenants du débat de La Gazette étaient présents le 29 à la mairie du 10<sup>e</sup>, pour une réunion sur la sécurité, à l'initiative du maire du 10<sup>e</sup>.*

Le débat était d'un tout autre type. Les institutionnels tenaient la tribune : le maire, entouré d'adjoints et de représentants du préfet et de la police.



### Le RPR et la drogue

En novembre dernier, dans le numéro 227 de *Parisiens du 10<sup>e</sup>*, sous le titre : « La gauche fait-elle de la provocation ? », l'ancien maire, M. Challal, demandait au maire actuel, Tony Dreyfus : « Ne faites pas du X<sup>e</sup> la plaque tournante de la drogue à Paris ». Il exposait les risques qu'entraînerait, selon lui, l'installation de distributeurs-échangeurs de seringues, action qu'il présentait comme limitée à notre arrondissement. Dans le même temps la mairie de Paris annonçait sa décision d'installer le 1<sup>er</sup> décembre, journée mondiale du SIDA, trois appareils situés dans les I<sup>er</sup>, XIV<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> arrondissements. Apparemment, M. Challal n'était pas au courant des décisions de M. Tibéri, maire de Paris.

Plus récemment le RPR - toujours pas au courant de la politique de la Ville de Paris - déclare à nouveau dans un tract : « le maire du 10<sup>e</sup> et sa majorité socialo-écologico-communiste ont voté un texte demandant l'installation de distributeurs de seringues dans tout l'arrondissement ». Il laisse entendre qu'il y a un lien direct entre l'installation de distributeurs-échangeurs et le trafic de drogue.

Or, toutes les études montrent que les conséquences de ces appareils sur le trafic sont nulles. En revanche, la population toxicomane française présente des taux de contamination au SIDA bien plus élevés que dans les autres pays européens. Il serait temps que le RPR arrête de jouer sur ces fibres sécuritaires quand les malades meurent chaque jour.

Jean-Michel BERTHIER

On y a essentiellement entendu les appels d'individus angoissés, qui par le bruit du café mitoyen, qui par les regroupements louches de personnes la nuit, qui par les agressions répétées de son magasin. S'il faut que ces demandes soient exprimées et entendues, elles n'apportent pas vraiment d'éléments constructifs. Les associations de quartier, qui avaient préparé ce débat, n'ont eu que peu la possibilité d'intervenir.

Les réponses furent surtout policières. M. Chervet, représentant le préfet, sait admirablement brosser dans le sens du poil les policiers si dévoués à leur tâche - ce qui est sans doute vrai - mais alors au lieu de flatter leur dévouement pourquoi ne pas leur donner davantage de moyens, surtout dans des quartiers difficiles comme par exemple la Porte-Saint-Denis ? On éviterait certains dérapages verbaux de fonctionnaires dont on peut comprendre la difficulté de la tâche. Au lieu de mettre en cause l'état de droit ils feraient mieux de tourner leur ire vers le manque d'effectifs et de moyens dont ils disposent pour accomplir leur mission. Et on reste quand même un peu surpris quand M. Jobic nous explique pourquoi, bien que connaissant

parfaitement les trafics se déroulant sur le quai du métro Strasbourg-Saint-Denis, il ne peut pas intervenir à cause de la population hostile à la police et de la foule, ce qui entraîne des risques d'accidents.

L'annonce de la reconstitution du Comité local de prévention et de sécurité est la seule proposition un peu concrète de ce débat. Mais la parole a été donnée et c'est déjà mieux que le silence.

### Rouler à vélo dans le 10<sup>e</sup>

*Le 14 février, dans l'ambiance plus intime de l'« Atmosphère », le MDB (Mouvement de défense de la bicyclette) exposait les nouvelles dispositions prises pour favoriser la circulation des cyclistes.*

Les récentes mesures annoncées par le maire de Paris seraient le résultat de négociations menées depuis l'été 95. Sur l'arrondissement, contact a été pris avec Jean-Marc Maldonado pour envisager le développement de l'usage du vélo : amélioration du stationnement aux abords des lieux publics (parkings près des gares), aménagement des carrefours, développement

des espaces réservés à la circulation des piétons et des cyclistes. Les expériences lancées le week-end pourraient se prolonger et étendre leur territoire avant que ne soit mis en place un véritable réseau vert.

Isabelle Flaven fait observer que les projets peuvent devenir des sources de conflits : riverains et usagers obéissant à des logiques différentes. Par ailleurs, l'aménagement des pistes cyclables en mordant sur l'espace réservé aux voitures ne va pas simplifier le problème du stationnement. Le 10<sup>e</sup> a la spécificité d'être un lieu de passage, saigné par deux axes rouges. A ses yeux, la circulation des vélos ne peut être envisagée sans que soit remise en question les schémas directeurs presque entièrement centrés sur la fluidité du trafic automobile. Les récentes campagnes antipollution pourraient être l'occasion de réfléchir à de nouveaux dispositifs : prise en compte d'un aménagement plus global de la région parisienne conciliant le développement des transports en commun, des taxis et des espaces piétonniers. Cela supposerait aussi une réglementation du trafic automobile, un respect des lieux et horaires de livraisons dans certains secteurs.

Dans cette perspective, les solutions adoptées par d'autres villes européennes comme Amsterdam ou Strasbourg sont mises en avant. Jean-Marie Bireaud évoque les aménagements réalisés à Vienne pour dissocier la circulation des vélos de celle des voitures et des piétons. L'ampleur des travaux rend ces options difficilement adaptables à Paris et les 80 millions de francs sur six ans promis par M. Tibéri ne sont pas à la hauteur des enjeux. M. Dreyfus fait observer que l'urgence impose un réel courage politique. Que tout en tenant compte des craintes de la population, il convenait d'initier de nouveaux comportements. Il propose même, pour sensibiliser les habitants du 10<sup>e</sup>, de prendre la tête d'une balade en vélo le samedi matin au mois de mai. Le printemps approche. Préparez vos vélos !

J. SAGNE et J.M. BERTHIER



# La gare aux trois parkings

*L'aménagement des abords de la gare du Nord va constituer un grand chantier dans les années à venir. Saura-t-on préserver la qualité de vie et éviter l'invasion automobile ? Un lecteur de La Gazette nous fait parvenir une proposition intéressante.*

L'autre jour, faisant un petit tour du côté de l'hôpital Lariboisière dont j'aime tant la chapelle, quelle n'a pas été ma stupeur de constater qu'un nouveau parking était en construction. Dans un espace des plus restreint, autour de la gare du Nord, pas moins de trois parkings : gare du Nord, place Franz-Liszt, et hôpital Lariboisière ! Ainsi se manifeste la folie du tout automobile de nos édiles.

C'est d'autant plus une erreur de construire un parking autour d'une grande gare comme la gare du Nord qu'il serait beaucoup plus intéressant d'en construire de petits dans chacune des gares des localités de banlieue du réseau ferroviaire qui aboutit à cette gare ; ainsi, les banlieusards qui vont travailler à Paris seraient aimablement incités à laisser leur véhicule dans la gare de leur localité, à prendre le train et à ne pas pénétrer dans notre auguste ville avec leur inopportune teuf-teuf.

## Un espace piétonnier

Depuis quelque temps, divine surprise, il semble que le vent ait tourné. J'ai eu la surprise de constater que M. Jean Tibéri lui-même semblait avoir été frappé par la grâce.

Dans ce nouveau contexte, la construction de trois parkings situés à proximité de la gare du Nord ne peut apparaître que comme une sorte d'anachronisme particulièrement aberrant. Ne rêvons pas, il n'y a aucun espoir que les travaux des parkings Franz-Liszt et de l'hôpital Lariboisière ne soient pas poursuivis jusqu'à leur terme. Mais ne conviendrait-il pas de donner aux habitants de ce quartier à bien des égards défavorisé quelques compensations ? Ne serait-il pas possible de créer des espaces sans voiture, favorables à la détente, aux rencontres et à plus de bien-être ?

Il y a un espace très intéressant qu'il serait possible d'aménager en le rendant piétonnier, c'est le boulevard de Denain, en face de la gare du Nord.

A l'heure actuelle, cette courte artère présente un aspect bien triste : c'est avant tout une sorte de parking occupé en permanence par une cinquantaine d'automobiles. On peut donc dans ces conditions se demander à quoi sert le parking de la gare du Nord dont la construction n'a pas dû être gratuite. L'espace n'est aucunement mis en valeur et c'est dommage, car ses imposants immeubles haussmanniens forment avec la gare un espace très cohérent.

L'idée m'en était venue il y a un peu plus de dix ans quand une fête foraine y avait eu lieu ; la preuve avait ainsi été faite que cette courte artère n'était pas indispensable à la circulation. Par la suite, au cours d'une conversation avec un responsable de la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement, j'ai appris que je n'étais pas le seul à avoir eu cette idée, qu'il y avait bien un projet dans les cartons pour un tel aménagement.

Cela constituerait une sorte d'oasis de calme à proximité de cet enfer que constitue l'intersection du boulevard de Magenta et de la rue La Fayette.

## Remettre de la vapeur

Il aurait l'intérêt de mettre en valeur la gare du Nord, chef d'œuvre d'Hittof, la première gare dont la conception répond à la fonction. Ce monument est d'une certaine manière la cathédrale de notre arrondissement.

Dans ce cadre, je verrais bien un peu de verdure, une pièce d'eau, un dallage de qualité et pourquoi pas une ou plusieurs œuvres d'art du XIX<sup>e</sup> siècle ou modernes. On pourrait aussi y installer la locomotive du siècle passé que Mme Madeleine Rebérioux voulait

placer dans le musée d'Orsay, sans succès. A la gare emblématique du XIX<sup>e</sup> siècle répondrait une locomotive, ça aurait de l'allure !

## Une question d'image

Un tel aménagement piétonnier serait particulièrement intéressant pour l'image de notre ville auprès des étrangers. La sortie de la gare du Nord est pour beaucoup d'entre eux le premier contact avec la ville, et dans de nombreux cas, avec notre pays. C'est un peu dommage que la première image qu'ils aient de la capitale soit cet espace certes de bonne qualité architecturale, mais médiocrement mis en valeur.

Cet aménagement piétonnier aurait peut-être des chances de donner un peu plus de lustre aux activités commerciales du boulevard de Denain qui ne sont pas toutes reluisantes. Je rêve d'y voir une librairie, un cinéma d'Art et d'essais, une galerie de tableaux, etc... Les cafés pourraient accueillir leurs clients sur de vastes terrasses à la belle saison. Ce serait beau ! Ce pourrait être un lieu de détente, de rencontres et de bien-être qui manque tant à notre quartier.

Si l'idée vous paraît bonne, discutons-en et faisons des propositions aux élus.

Henry FAÏ



10.RIPA-CLIO 11.DEPRESSIONS  
CE 8.NON-GIN-VA 9.OU-BEOTIENS  
ECLUSIER 6.DST-CULTE 7.EPATÉE-  
3.TIC-SORANT 4.ENTHALPIE 5.TE-  
1.HUTIN-CANAL 2.ORAL-POU-IO  
Verticalement :  
11.LOTERIE-SOS  
9.AEIE-VELO 10.AIN-CANIN  
7.CORPULENT 8.AUTISTE-ICI  
5.SACCAGE 6.POLLUTIONS  
3.TACT-TEN-PP 4.IL-HE-BAR  
1.HOTELDUNORD 2.URINES-OUIE  
Horizontalement :

Solution des mots-croisés

# Est-ce que j'ai une gueule d'Hôtel du Nord ?

*Atmosphère, atmosphère ? Faut voir ! C'est pas parce que l'on s'appelle « Hôtel du Nord » qu'on en a forcément l'allure. Même qu'à y voir de plus près, ça sent le bluff. Que penser de la réouverture du restaurant de l'Hôtel du Nord ?*

**A** en croire la grande presse nationale, la réouverture de l'Hôtel du Nord a constitué un événement. Il aurait peut être fallu rappeler que le dit Hôtel a déjà depuis longtemps été défiguré par l'appétit des promoteurs, et qu'il n'en subsiste qu'un morceau de façade. Aujourd'hui c'est l'espace commercial du rez-de-chaussée qui vient d'ouvrir sous la forme d'un restaurant rénové à grands frais.

L'inauguration a réuni le Paris branché, le quai de Jemmapes a été ce soir là envahi de nombreuses voitures, plutôt des grosses cylindrées. Pour l'occasion une femme vaguement sosie d'Arletty avait été engagée pour la figuration, ainsi que des chanteurs de rue. Bref, il fallait que le lieu retrouve une âme et un petit air des faubourgs pour faire véridique et ne pas décevoir le beau monde qui s'était risqué à franchir la passerelle du canal.

Restons lucides. Pouvons-nous réellement nous réjouir de voir un commerçant s'appropriier un lieu mythique, monument de la mémoire collective ? Ce n'est sans doute pas parce qu'il a dépensé beaucoup d'argent pour « décorer » son restaurant (hyper-clean), qu'il pourra réussir à recréer, ne serait qu'un peu, le fameux « atmosphère » du film de Marcel Carné.

L'ouverture du restaurant ne ramènera pas à Paris toute la population déplacée par la spéculation immobilière, elle dote plus simplement (tristement ?) le quartier d'un nouvel équipement touristique qui ajoutera peut-être une étape dans les circuits des agences de voyage.

Quant à tous ceux qui souhaitent effectivement déjeuner ou dîner dans une ambiance authentique et populaire, ils pourront dépenser



beaucoup moins en fréquentant les petits restaurants du quartier qui proposent des repas à moins de 50 F, et offrent en prime, sans avoir besoin d'engager des figurants, une atmosphère gouailleuse bien sympathique.

Rue de Lancry, juste face à la rue Legouvé, *Le Perroquet* est un lieu comme il n'en existe plus à Paris. Vous hésitez à pousser la porte tant vous aurez l'impression d'entrer chez un particulier, par la suite, vous aurez envie de devenir habitué. Simon et Lulu tiennent l'établissement depuis au moins trente ans. Lulu vous propose une cuisine de famille, les plats sont simples, mais toujours confectionnés de produits frais. La salle à manger, côté cour, accueille au maximum une quinzaine de personnes. Si vous le souhaitez, vous vous calez entre deux habitués et vous entamez la conversation sur la vie du quartier. Dans cette salle, pas de musique de fond et pas de fumeurs : M. Georges débarque ponctuel vers 13 h 30 et ne supporte pas la fumée ! M. Pierre, le boucher d'à côté, est aussi un fidèle. Des dames âgées habitant la rue viennent régulièrement se faire dorloter. *Le Perroquet* est un heureux substitut de la salle à manger familiale.

Mais ces derniers temps Lulu et Simon s'inquiètent, le quartier se vide des

ouvriers, des petits commerçants et des artisans qui constituaient la majorité de leur clientèle. Paris s'embourgeoise et certains préfèrent les sandwichs ou les lieux au décor plus prestigieux. Cela donne le frisson, perdre *Le Perroquet*, ce serait comme être obligé de se passer de la chaleur d'un feu de cheminée.

Le restaurant *Aux Berrichons* est une autre institution du quartier. Bernard et Solange sont des bourreaux de travail et mettent leur point d'honneur à vous offrir un menu à 42 F (entrée, plat, dessert), un prix probablement unique à Paris, en particulier en soirée, puisqu'ils vous accueillent jusque tard dans la nuit, ce qui généralement n'est pas le cas des restaurants populaires bon marché. En prime les affamés ne seront pas déçus, les plats sont vraiment très copieux. Bernard est en cuisine, il est régulier et a quelques spécialités particulièrement réussies (par exemple des beignets de poissons cuits à la bière, notre grognongnon de *La Gazette* en reprend deux fois ! Frédérique, elle, a un faible pour les rognons sauce moutarde).

Et depuis la mi-mars, c'en est fini de la cohue ou de l'attente pour que des places se libèrent, le restaurant déménage de la rue Bichat à la rue de la Grange-aux-Belles (à 100 mètres de l'ancienne adresse). C'est plus grand, plus spacieux, mais attention, Bernard précise bien que côté cuisine et surtout côté addition, rien ne change, le menu reste à 42 F !

Hervé LATAPIE

### **Le Perroquet**

50, rue de Lancry, menu à 53 F  
entrée, plat, dessert, boisson  
comprise.

### **Aux Berrichons,**

8, rue de la Grange-aux-Belles  
Tél. : 42 00 18 25.

## Quai de Valmy, aire de jeu rognée

La pointe Poulmarch-Valmy est une langue de bitume sur laquelle viennent jouer les gamins des deux écoles avoisinantes. Les parents d'élèves de la FCPE militent pour que, sur cette pointe, une véritable aire de jeu voie le jour afin d'assurer la sécurité des enfants. Or, l'Hôtel de Ville vient d'accorder un permis de construire pour que s'élève au même emplacement un bâtiment comprenant 5 logement PLA et 5 ateliers d'artistes. Le maire du 10<sup>e</sup>, Tony Dreyfus qui avait assuré les parents de son soutien, semble à présent marquer le pas.

## Mamans en colère rue de Paradis

Des mères regroupées dans l'association des parents des écoles Martel et Paradis protestent contre " *le laxisme des pouvoirs publics* " qui n'ont pas fait respecter le plan Vigipirate devant les établissements et qui s'abstiennent de sanctionner les " *livraisons sauvages, les véhicules polluants* " ou encore " *le risque sérieux pour la traversée des enfants* " que constituent les manœuvres des engins du chantier voisin. Elles ont décidé d'agir en lançant des opérations escargot rue de Paradis.

## Immeubles réquisitionnés

Dans le cadre de mesures exceptionnelles, le ministre délégué au logement a annoncé le 16 janvier une seconde vague de réquisitions de logements. Le X<sup>e</sup> est concerné par les immeubles suivants :  
49, rue de Paradis,  
52-52 bis rue des Vinaigriers,  
117, rue du Faubourg-du-Temple.

## Luxe, calme et volupté dans nos gares

De subtiles nuances de lumières et de son, voilà le but recherché des urbanistes d'intérieurs pour les nouvelles gares TGV, notamment pour le nouvel hall en sous-sol de la gare du Nord. Qu'en est-il des gares de banlieues, des anciens espaces des gares du Nord et la gare de l'Est : les nouvelles techniques profiteront-elles aux populations du réseau régional et parisien, et quand ?

## Un 5 à 7 peu reluisant !

Au 5-7, rue Jacques-Louvel-Tessier, depuis trop longtemps, 500 à 600 personnes vivent dans des conditions insoutenables.

Devant la carence des propriétaires, les habitants, réunis au sein de l'association SOS 5-7 et aidés par un comité de soutien, tentent de régler les problèmes les plus urgents tels que l'alimentation en eau.

Mais cet immeuble insalubre est aussi dangereux. Un incendie a récemment mis à la rue deux familles. Il est aujourd'hui urgent de mobiliser les autorités compétentes afin de commencer à reloger les habitants.

## Communication encore cahotique à la mairie du X<sup>e</sup>

La mairie du X<sup>e</sup> vient de publier une *Lettre d'informations municipales*. Dans son éditorial, Tony Dreyfus tente de se justifier après la maladroite déclaration faite au *Parisien* dans laquelle il avouait ne jamais recevoir les habitants en rendez-vous.

De son métier d'avocat lui vient sans doute sa préférence pour l'instruction des dossiers : " *je ne fais pas de représentation, c'est un choix. Je préfère me battre sur des dossiers importants pour les faire avancer* ". Conscient malgré tout qu'une distance trop marquée, même pour de doctes raisons pourrait lui nuire, il tient à signaler sa présence " *dans les quartiers de l'arrondissement où [il] se rend régulièrement* ".

A l'image paternaliste du " bon maire ", face à la grande famille de ses administrés, il tente de substituer celle du professionnel de la chose publique, soucieux des résultats, ouvert aux " *porteurs de projet* ". Affichant sa méfiance à l'égard des effets de parade, Tony Dreyfus demeure fidèle à sa réputation de discrétion et de prudence : s'il y a changement dans le X<sup>e</sup>, il ne s'opérera que dans le velours.

Les objectifs de sa politique tels qu'ils apparaissent dans l'éditorial sont d'ailleurs de nature largement consensuelle : plus de vie démocratique, plus de transparence. A terme les habitants devraient être associés aux décisions publiques, mais pour l'heure force est de constater que faute d'informations, les moyens mis à leur disposition leur sont toujours inconnus. La municipalité qui s'est jusqu'à présent refusée à financer un outil d'information trop coûteux, envisage la création d'un magazine aussitôt trouvée une solution financière acceptable. Une place devrait y être réservée aux associations.

Emmanuel LOIRET

## Forum des associations

**Le samedi 24 février s'est tenu à la mairie du 10<sup>e</sup> arrondissement le premier " Forum des associations ", Initiative plébiscitée par la (quasi) totalité des participants. Les associations ont répondu en nombre. Le forum était réparti en quatre tables rondes.**

La première a porté sur le développement de nos quartiers (habitat et urbanisme). La diminution des activités industrielles inquiète car elle rend le 10<sup>e</sup> moins animé et lui donne une mauvaise image, l'optimisme viendrait du rajeunissement de la population et des propositions de création de cités industrielles sur les sites existants. Concernant les logement et l'insalubrité, la mairie du 10<sup>e</sup> ne propose pas de solutions concrètes à ce problème difficile sauf celles classiques de l'OPAH et de l'exploration de l'usage des bureaux vides.

Regrouper sport et culture dans la seconde table ronde ne pouvait manquer de produire un débat complexe. Les associations souhaiteraient un audit sur la fréquentation et l'usage des installations culturelles et sportives afin d'en faire évoluer leur gestion ainsi que l'aménagement de nouveaux espaces de proximité pour la pratique du sport, des lieux de spectacle, des aires de jeu et des ateliers de création.

Le thème de la place de l'enfant dans le 10<sup>e</sup> a mis en évidence de nombreux problèmes : sur le déficit des structures de garde d'enfants (crèches et autres formules) et de fonctionnement dans les écoles (entretien, hygiène, coopératives scolaires). De nombreux axes d'action ont été proposés.

La dernière table ronde concernait l'intégration des résidents étrangers dans le 10<sup>e</sup>, elle a longuement abordé la question de la place des résidents étrangers dans la vie locale. De nombreuses associations présentes avaient les mêmes buts et pourtant ne se connaissaient pas, elles ont donc décidé de continuer à travailler ensemble.

**Une journée extrêmement positive dont nous vous informerons des retombées concrètes dans nos prochains numéros. Le compte rendu du forum sera bientôt disponible à la mairie de l'arrondissement.**

## SERVICES PUBLICS

*Les grèves du mois de décembre nous ont fait redécouvrir la place importante des services publics dans notre vie quotidienne.*

*Transports, télécommunications, nettoyage des rues, courrier, santé, distribution de l'électricité, etc., autant d'activités qui nous facilitent l'existence. Mais qui s'en rend réellement compte ? La Gazette a voulu évaluer la place de ces grands services publics dans la vie de l'arrondissement car ils ont une importance vitale, pour l'emploi, pour la vie locale et pour notre vie quotidienne. La recherche d'économies budgétaires remet aujourd'hui en cause certains principes de fonctionnement de ces services. Quelles pourront en être les conséquences pour notre arrondissement ? Comment pouvons-nous intervenir, en tant qu'usagers, pour avoir notre mot à dire et en définitive défendre notre qualité de vie ?*



Notre qualité de vie, comme dans chaque ville, est liée au fonctionnement de nombreux services rendus quotidiennement à la population, des services auxquels nous sommes si habitués qu'ils nous paraissent naturels : en cas d'incendie, ce sont les pompiers qui interviennent, pour d'autres problèmes la police est sans arrêt sollicitée, les services de la propreté nettoient les rues et ramassent les ordures, les facteurs distribuent le courrier, etc. Or la tendance est à la privatisation, à la recherche d'une plus grande rentabilité. L'accent est partout mis sur « le client » et non plus sur « l'usager ». Concrètement, à l'échelle

de notre arrondissement, cela se traduit par toute une série de mesures qui sur le moment passent inaperçues, mais qui à terme seront ressenties comme une dégradation de la vie courante.

### Grignotage progressif

Jugez plutôt. L'agence EDF de la rue Bouchardon va fermer ses portes en juillet 1996. Les centres de tris postaux des gares du Nord et de l'Est sont fermés, des milliers d'emplois ont été transférés ou supprimés. Le service des urgences de l'hôpital Saint-Louis est menacé, il joue pourtant un rôle non négligeable d'accueil des plus démunis qui se servent de ce service pour avoir accès aux soins. L'hôpital Saint-Lazare va fermer ses portes, sans que l'on sache comment son bâtiment sera réemployé ; deviendra-t-il un nouveau couvent des Récollets ? Dans les écoles, chaque rentrée amène son cortège de problèmes car des technocrates se sont trompés dans leurs prévisions démographiques. Quant aux forces de police, leur effectif est calculé en fonction de la population locale et non de la population réellement présente dans l'arrondissement du fait du transit de nombreux voyageurs. Quand le tunnelier MARTINE s'est mis à creuser la ligne

EOLE, il a fallu attendre les fissures provoquées dans les immeubles pour que la SNCF s'intéresse aux nuisances occasionnées par son chantier. La tournée de l'après midi des facteurs est elle aussi remise en cause, et nous payons de plus en plus cher nos communications téléphoniques de proximité, etc.

### Réagir ?

L'énumération de ce grignotage progressif devrait nous faire réagir. Cela suffit ! Continuons ainsi, et la vie en ville deviendra franchement insupportable. Il est frappant et réconfortant de constater que pendant les grèves le public a plutôt bien accepté que des salariés du public défendent, non seulement leurs intérêts catégoriels, mais aussi une certaine idée du service public. Mais ensuite ? Une fois le grand mouvement passé, comment quotidiennement agir pour conserver l'esprit du service public à la française ? A la mairie du 10e, un élu a été chargé de servir de lien entre la municipalité et les administrations (voir notre interview d'Alain Lhostis). Cela nous semble constituer une bonne initiative. Au delà, nous devons chaque fois que cela sera nécessaire, faire entendre notre voix et imaginer au besoin des actions spectaculaires pour mettre un terme à cette tendance qui hypothèque l'avenir au nom d'impératifs financiers douteux.

Hervé LATAPIE



## Un élu entre administration et usagers

*Alain Lhostis est chargé dans la nouvelle équipe municipale des relations avec les administrations publiques. La Gazette a voulu savoir comment un élu communiste, ancien conseiller d'arrondissement de l'opposition, allait aujourd'hui travailler au sein de la nouvelle majorité. Son atout pour aborder les dossiers dont il est chargé est incontestablement son expérience d'homme de terrain, il connaît bien l'arrondissement et ses problèmes. Il souhaite changer les rapports entre les administrations et les usagers : il exige un droit de suggestion et d'intervention des habitants sur les grands projets touchant les services publics dans l'arrondissement. Cependant, force est de constater que là, comme dans bien d'autres domaines de la vie municipale parisienne, la mairie d'arrondissement dispose de bien peu de pouvoirs. Animer et instaurer le dialogue semblent bien nécessaires, mais cela suffira-t-il à infléchir l'influence froide des appareils technocratiques ?*

**LA GAZETTE :** Vous êtes conseiller de Paris, élu du 10<sup>e</sup>, et le maire, M. Dreyfus, vous a chargé « des relations avec les services publics et les administrations ». C'est une nouveauté dans l'arrondissement. Pouvez-vous nous expliquer quelle est votre mission ?

**Alain LHOSTIS :** Nous voulons en tout premier lieu mieux connaître un certain nombre de réalités dont nous n'avions jusqu'à présent qu'une

perception totalement empirique. Nous voulons savoir ce qui se passe dans ces entreprises, tout simplement parce que cela nous concerne, pour l'emploi et en raison des services qui sont rendus aux gens. S'il y a des projets, nous voulons intervenir en amont et ne pas être mis devant le fait accompli.

- Quel genre de projets ?

- Quand EDF décide de fermer son agence rue Bouchardon, cela signifie

que les habitants du 10<sup>e</sup> devront dorénavant aller régler leurs problèmes avenue Trudaine, y compris les personnes âgées, cela ne nous est pas indifférent. Quel peut être l'impact de la modification d'un parcours d'une ligne de bus ? L'installation d'un nouvel escalier mécanique dans une station de métro peut bouleverser la circulation des personnes et menacer un commerce, etc.



Lundi 20 mars 1995, manifestation devant la mairie du X<sup>e</sup> contre la fermeture du centre EDF de la rue Bouchardon.

Ces décisions ne sont certes pas de notre responsabilité, mais nous voulons donner notre opinion, en tant qu'élus, et pas seulement entendre des informations sur des choix déjà arrêtés.

**- Vous pensez que jusqu'à présent la concertation entre les services publics et la municipalité n'existait pas ?**

- Il y avait des contacts, mais je pense que ceux que nous aurons à partir de maintenant seront d'une nature différente. Par exemple, j'ai cru comprendre que la conception du dialogue de la SNCF a été dans le passé de dire « *on va vous informer de ce que nous faisons, et vous allez le répercuter sur la population locale* ». Nous ne voulons plus de ce type de rapports. Nous avons des questions à poser, les habitants se plaignent de tel ou tel aspect d'un projet, ils ont des interrogations légitimes, notre rôle est de les répercuter et d'obtenir leur prise en compte. Je ne serai donc pas un simple porte-parole.

**- Compte tenu des faibles pouvoirs dont vous disposez dans une mairie d'arrondissement, vous allez être cantonné à ce rôle de médiateur ou d'« organisateur du dialogue » ?**

- Cela me semble très important effectivement de mettre les gens en situation de dialoguer et de faire ainsi avancer des idées qui sont le fruit de l'expérience et de nos conceptions. Prenez le cas des travaux de la ligne EOLE. Les riverains, en particulier les commerçants, se demandent où sortiront les voyageurs. On ne le sait toujours pas. Or l'emplacement de cette sortie aura forcément des conséquences très importantes sur la circulation, la sécurité, le commerce. Qui va décider ? Pratiquement le maire de Paris et le président de la SNCF ! Vous croyez que cela est normal ? Nous souhaitons participer à la discussion et au choix de l'emplacement de ces sorties, parce que notre avis sur la question a probablement plus de légitimité et de bien-fondé que l'avis de techniciens.

**- Ce qui nous a frappé lorsque nous assisté aux réunions sur la ligne**

**EOLE en mairie, est l'absence apparente de toute étude de l'impact économique, social et plus généralement urbain de ces grands travaux. Où en est la réflexion sur ces aspects ?**

- Une réflexion d'ensemble doit s'engager, en associant SNCF, RATP, Mairie, commerçants, etc., les aménagements autour des gares posent de redoutables problèmes, en particulier autour de la gare du Nord. Il faut gérer la sortie des voyageurs, la circulation des bus, la présence de parkings automobiles. Personnellement je me demande s'il ne faudrait pas réserver l'espace devant la gare aux piétons et aux bus. La SNCF s'est engagée à dialoguer, on lui a fait remarquer qu'aucun panneau dans la gare du Nord n'indique les commerces situés à l'extérieur, elle a promis de les signaler dans la prochaine brochure présentant la gare. Dans le même ordre d'idée, l'aménagement éventuel d'une galerie commerciale souterraine ne doit pas concurrencer ce qui existe en surface.

**- Vous avez engagé le même dialogue avec les PTT ou la RATP ?**

- La Poste doit prendre en compte la vie quotidienne des habitants. Le bureau de la rue Sambre-et-Meuse est en travaux, il est depuis longtemps surchargé car il couvre un district trop important. Le bureau de la rue de Château-Landon menacé de fermeture à une époque, va être non seulement conservé mais très probablement agrandi. Il s'installera en haut de la rue du Faubourg-Saint-Martin, à l'emplacement de l'ancien Félix Potin. Le lieu est mieux adapté : il sera plus vaste, il est situé dans une zone commerçante, proche du commissariat de police. Il permettra de désengorger la rue Sambre-et-Meuse, puisqu'une partie du nouveau quartier de la Grange-aux-Belles sera rattaché à ce bureau. Avec la RATP, nous voulons examiner les possibilités d'amélioration des tracés de lignes de bus. Le 26 est saturé, quelle que soit l'heure, il est quasiment impossible d'y trouver une place assise. Quant à la ligne 46, son trajet actuel pose problème, il

conviendrait sans doute de le détourner au niveau de la rue du Faubourg-Saint-Martin vers rue La Fayette, il emprunterait ensuite la rue de Château-Landon pour rejoindre la gare de l'Est. La desserte ne changerait pas mais sa circulation serait facilitée et les temps d'attente diminués.

**- La police est un autre service public sur lequel vous n'avez pas officiellement de pouvoir.**

- Sur ce point je ne suis pas d'accord avec vous, notamment lorsque vous semblez minimiser dans votre précédent numéro l'importance des actions de police contre les trafics de drogue. Nous sommes intervenus, nous avons été longuement reçu par le Préfet de police. Nous lui avons expliqué que dans certains quartiers, comme près de la place de la Chapelle, les habitants ne nous parlaient plus que de ces trafics. Il était devenu urgent d'agir. Nous avons obtenu quelques résultats. L' élu local est très sollicité sur ces problèmes, il peut là encore servir d'intermédiaire et améliorer la situation. Je veux toutefois rappeler qu'un axe majeur de la politique de la municipalité d'arrondissement porte sur le soutien aux actions de prévention.

**- Comment le militant communiste que vous êtes vit sa nouvelle position d' élu de la majorité municipale ?**

- Sans hésitation et sans problème, sans état d'âme, je suis là pour que cela réussisse. Le Parti communiste a son action à mener, il s'engagera sur les affaires locales, et il n'est pas là pour passer son temps à défendre la mairie, mais en ce qui me concerne, c'est différent, je suis élu, je tiens mon mandat du suffrage universel, et il faut vivre cela d'une manière sereine.

**- On pourra toujours vous trouver dans les rues le dimanche matin aux côtés des vendeurs de l'Humanité dimanche ?**

- Rassurez-vous, je n'ai pas l'intention de changer mes habitudes !

Propos recueillis par  
Hervé LATAPIE et  
Jean MARANDON

## Le ramassage des ordures

*Entretenir sa maison, son quartier, sa ville, suppose un rapport d'identification et un esprit communautaire des habitants. Sans une reconnaissance mutuelle, sans l'esprit de solidarité et d'entraide, sans compréhension de l'autre, ce qui touche à l'ordre et à la propreté peut vite devenir une loi autoritaire édictée par les uns et subie par les autres. C'est dans la réussite relative d'un équilibre dynamique entre le propre et le sale que se reconnaît une communauté soutenue par un effort commun pour le bien-être de tous.*

Propreté et saleté sont des idées relatives, témoignages de l'éducation que nous avons reçue, tout le monde sait cela. Dès que l'on aborde la question de la propreté d'un immeuble ou d'un quartier, on touche aux points sensibles des uns et des autres. On n'est pas concerné par la propreté de la même façon à vingt ans qu'à quarante. C'est pourquoi l'article suivant se limite à expliquer l'organisation des services de la Ville de Paris chargés de la propreté dans le X<sup>e</sup>.

La propreté dans le X<sup>e</sup> arrondissement est organisée par une subdivision de la ville de Paris qui englobe le X<sup>e</sup> et le IX<sup>e</sup> arrondissements. La propreté concerne le balayage et le lavage de la voie publique, le dégraffitage et le désaffichage des lieux publics. Les syndicats de certains immeubles ont passé des contrats avec ce service.

Le balayage se fait une à deux fois par jour selon les rues, le lavage se fait une ou deux fois par semaine, sauf pour les rues de marché telles que la rue du Faubourg Saint-Denis où le lavage est quotidien.

Le ramassage des dépôts d'ordures pose un problème particulier dans le X<sup>e</sup> - les dépôts "sauvages" y sont particulièrement nombreux, alors que les bennes gratuites peuvent être mises à disposition sur simple demande à la mairie du X<sup>e</sup>.

Certains passages, même lorsqu'ils sont ouverts aux passants jour et nuit, sont néanmoins considérés comme passages privés, et leur nettoyage est pris en charge par les propriétaires concernés.

Depuis deux ans les poubelles à

couvercle bleu sont mises à disposition des immeubles demandeurs. Cela semble fonctionner relativement bien, à condition que l'on respecte la consigne suivante : uniquement journaux et magazines doivent y être déposés, certains imprimés contiennent en effet une encre difficile à traiter.

La grande surprise : Toutes les ordures peuvent être quasiment triées à Paris. Toutefois, ce triage exige une forte mobilisation des personnes intéressées : elles doivent se déplacer jusqu'à la Porte-de-la-Chapelle, où les particuliers peuvent déposer et trier cartons, métaux, verre, huiles de vidanges, papier journal, bois, batteries et piles-boutons.

Le centre d'accueil situé 17-25, avenue de la Porte-de-la-Chapelle est ouvert de 10 h 30 à 19 h, sauf les mardis et jours fériés.

Ce que chacun peut faire :

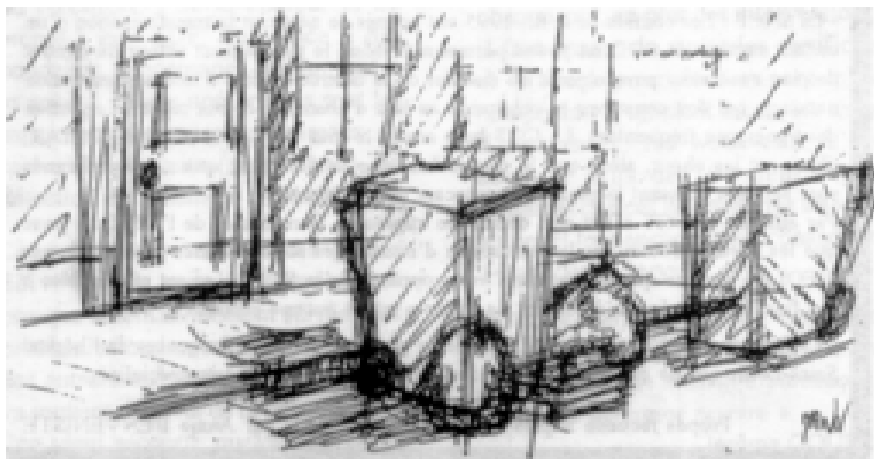
- trier certains déchets et les apporter Porte-de-la-Chapelle.

- réclamer (par l'intermédiaire du syndicat) une poubelle à couvercle bleu.
- réclamer que les renseignements pratiques concernant les déchets soient affichés au tableau d'immeuble.
- demander une benne, lorsqu'on prévoit des travaux provoquant des déchets.

En vous promenant, vous avez peut-être déjà remarqué dans la rue de petits tapis enroulés : il s'agit là du " chiffon de barrage ", une petite particularité des services de nettoyage parisiens. Ces tissus sont particulièrement bien enroulés par les ateliers du X<sup>e</sup> arrondissement et ils servent à diriger le jet d'eau devant les bouches d'égout. Une solution astucieuse qui ne semble pas avoir été trouvée ailleurs qu'à Paris.

*Les informations pour cet article ont été recueillies auprès de Madame Ghyslaine Jullion à la Direction de la Protection de l'environnement/Section des moyens opérationnels de propreté. Toute information complémentaire pourra être obtenue au numéro suivant : 48 00 97 09.*

Renate REISMANN



# La poste : condamnée à devenir rentable !

*Guy Freyche est facteur dans le 10<sup>e</sup> depuis 1972 et son parcours de militant syndical l'a amené depuis 7 ans à être permanent du jeune syndicat SUD PTT (Solidaire Unitaire Démocratique), créé par des ex-militants CFDT démis de leurs fonctions et de leurs mandats pour avoir soutenu la fameuse grève des « camions jaunes » en 1988.*

*Malgré la mutation d'une administration qui adapte de plus en plus son fonctionnement et son discours au modèle de l'entreprise privée, le facteur militant Guy Freyche continue à défendre avec passion le service public et ses usagers.*

### La poste dans le 10<sup>e</sup>

Dans le 10<sup>e</sup>, à peu près 700 personnes (sur 287 000 dans toute la France) travaillent dans une dizaine de bureaux de poste, dépendant du bureau central du square Alban-Satragne. Depuis 1983 les embauches diminuent et la réorganisation de chaque bureau implique la disparition de 40 à 50 emplois. La fermeture des centres de tri de gare du Nord et gare de l'Est, suite à la création d'un centre de tri moderne dans le 18<sup>e</sup>, a entraîné la mutation d'un millier de personnes (une machine en remplace 300). Le centre de gare du Nord avait été particulièrement moteur dans la grève de 1974 qui avait duré six semaines et défendait, déjà, des revendications salariales et la titularisation des auxiliaires. 300 facteurs (dont une

moitié de femmes), qui travaillent souvent depuis longtemps dans l'arrondissement, arpentent par deux nos quartiers, en tournée d'une heure.

### Usager ou client ?

Si les agents de la Poste ont une haute idée du service public, il n'en n'est pas de même pour la direction ; d'ailleurs, depuis 3 ans, le « client » remplace l'« usager ». Car l'acheminement du courrier des particuliers n'est pas rentable et la Poste voit plus d'intérêt dans le courrier des entreprises et le développement des produits financiers. Chaque bureau a ses objectifs et les agents sont notés en fonction des produits placés. La logique d'adaptation au modèle de l'entreprise privée amène la Poste à vouloir fermer les bureaux qui ne sont pas

individuellement rentables. De même les services spéciaux sont filialisés : la livraison de l'argent par camion blindé (Sécuriposte), Chronopost (Service français des messageries internationales), les coursiers (Allô Poste Express), ce qui permet notamment de ne plus donner aux employés de ces filiales le statut de fonctionnaires. Bien sûr, le monopole des lettres, des mandats et recommandés est attaqué par le développement du fax et des messageries privées. Pourtant, globalement, la Poste est bénéficiaire et permet de financer d'autres services publics.

### Des logiques opposées

Les syndicats dans leur ensemble défendent toujours l'« usager ». Chacun, où qu'il habite, a le même droit, au même tarif, de bénéficier de la réception et de l'envoi du courrier, de tous les services proposés par la Poste. Ils proposent même d'aller plus loin et d'élargir les services, ce qui pourrait aussi générer des emplois : pourquoi, à Paris, les facteurs ne pourraient-ils pas, par exemple, aller à domicile effectuer les opérations que l'on fait traditionnellement au guichet (mandats, dépôts et retraits, achat de timbres...) ? Pourquoi ne pas reprendre les livraisons préférentielles pour la presse, stoppées depuis 5 ans, qui permettraient aux usagers d'avoir leur journal avant de partir au travail ? A ces idées la direction de la Poste est très réticente.

Tout est fait pour que La Poste bouge. Mais pas dans le sens du service public.

Frédérique LECŒUR

### La CGT «contre le dépeçage» des services publics

La position de l'Union locale CGT est, bien sûr, celle du maintien des services publics. Dans l'entretien qu'un délégué a accordé à La Gazette, plusieurs dossiers concernant le 10<sup>e</sup> ont été soulevés.

- La Poste : La CGT déplore la fermeture de deux centres de tri, celui de la gare du Nord et celui de la gare de l'Est. Elle s'inquiète de la lente mais sûre dégradation du service public.

- La SNCF : Les conflits de la fin 1995 ont permis de négocier la transformation d'un certain nombre de CDD en postes permanents. Mais le mouvement autour du contrat de plan avait aussi pour objectif de discuter de la déstructuration d'une administration nationale qui doit conserver sa cohérence au lieu d'abandonner aux régions la gestion des lignes peu fréquentées. La CGT lutte contre le tout TGV et le tout EUROSTAR, éliminant les choix, alors que le réseau banlieue se détériore, que certaines lignes sont fermées, laissant la place aux autocars plus polluants.

Par ailleurs, la CGT a fait une démarche auprès de la mairie et de l'OPHLM pour que les terrains libérés par la destruction d'immeubles réquisitionnés par les travaux d'EOLE - terrains qui sont aujourd'hui propriétés de la SNCF - soient réutilisables à des fins sociales. Jusqu'à présent, le maire n'a fait aucune réponse.

- La fermeture de l'hôpital Saint-Lazare et le projet de fermer les urgences de l'hôpital Saint-Louis qui ne conserverait que des services de pointe et très spécialisés.

Propos recueilli auprès de Philippe GUITTON par Annie BENVENISTE

## Sans peur pompiers

*L'image mythique du pompier se battant contre les flammes reste toujours gravée dans nos esprits. Pourtant la lutte contre les incendies ne représente aujourd'hui, qu'environ 6 % des interventions totales. Notre monde a évolué, les sapeurs-pompiers aussi... Ils ont su s'adapter aux nouveaux risques technologiques et répondre à des besoins d'assistance toujours plus grands, toujours plus divers.*

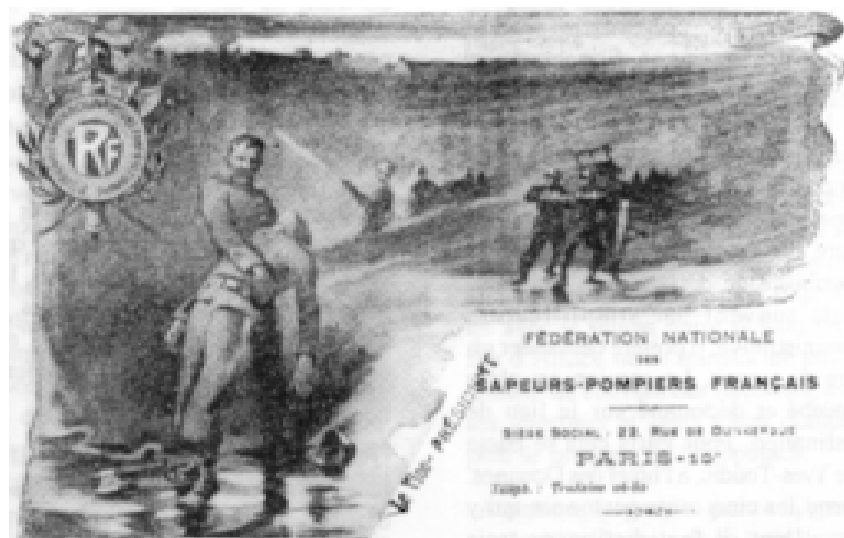
*Ne reste de la création du Corps des sapeurs-pompiers de Paris en 1811, que le courage d'hommes qui bravent au quotidien des dangers parfois mortels pour porter assistance à leurs contemporains en détresse, qu'une tradition forte et centenaire résume ainsi : Sauver ou Périr.*

Question, d'où vient l'expression « Fumer comme un pompier » ? N'imaginez rien de licencieux. La réponse est simple, elle me vient du capitaine Prunet, mon hôte, commandant la caserne de Château-Landon qui fut en 1875 la première construite pour les sapeurs-pompiers de Paris. Celle-ci se dota quelques années plus tard d'une réserve d'eau chaude car les premières pompes, pour créer de la pression dans les tuyaux utilisaient la vapeur d'eau. Et c'est l'imagerie populaire qui a assimilé cette vapeur à de la fumée et l'a associée aux pompiers.

La Brigade des sapeurs-pompiers de Paris compte trois groupements quadrillant Paris, la Seine-Saint-Denis, le Val-de-Marne et les Hauts-de-Seine. Chaque groupement comporte huit compagnies articulées en centres de secours. Ce corps est rattaché à l'arme du Génie depuis 1965 et dépend de l'Armée de terre. La hiérarchie et le commandement y sont donc militaires. Le centre de secours de Château-Landon est aussi le PC de la dixième compagnie qui compte également les centres de secours de Bitche et de Pantin.

La dixième compagnie est la plus sollicitée de toutes avec 24 626 sorties en 1995 et chaque jour à Château-Landon, c'est plus de trente-cinq départs organisés pour aller porter le plus rapidement possible les premiers secours. Il faut en moyenne six minutes après un appel pour que les hommes arrivent sur le terrain. Là, les missions sont diverses : la lutte contre les incendies, bien sûr, mais la majorité des interventions consiste à porter

Collection Jeannine Christophe



assistance à des victimes (accident de la route, piétons renversés, agressions, noyades), elles supposent une action médicalisée ou de secourisme. Il faut aussi ajouter l'assistance à personne, c'est notamment le cas lorsqu'il faut simplement aider une personne impotente tombée de son lit à se relever. C'est de plus en plus, remarque le capitaine Prunet, donner du réconfort, « de la chaleur et du moral » aux SDF, faire face à des conduites toxicomanes, en un mot à la misère. Moins nombreuses sont les missions d'assistance aux animaux, de recherche de fuite (eau et gaz), de détection et traitement de pollution.

Lors des interventions, les gestes doivent être précis, s'enchaîner presque automatiquement suivant des procédures maintes fois répétées lors des entraînements et formations. Il y va souvent de la vie de la personne que l'on vient secourir, quelquefois de sa

propre sécurité. Dans ce métier, sans doute plus que dans d'autres, on est confronté à la violence de la vie parfois même jusqu'à l'horreur, c'est notamment le cas lors des récents attentats à Paris. L'esprit de corps joue alors à plein, il est là pour soutenir, pour aider à continuer sa mission.

Une mission contraignante puisqu'en plus des deux heures d'entraînement chaque jour, en plus des interventions, il faut passer de multiples certificats et brevets pour être encore plus compétent. S'ajoutent à cela les nuits d'astreintes, les week-end, c'est souvent plus de 100 heures par semaines que ces hommes très souvent jeunes et leur encadrement consacrent à leur idéal : Servir.

« Ma récompense », me confie le capitaine Prunet pour conclure : « c'est lorsqu'après un massage cardiaque, je sens la personne revivre ».

Jérôme GOUPIL

# Les déclarations d'amour ne sont pas taxables !

*Depuis le siècle dernier, le X<sup>e</sup> arrondissement est un nœud de communications : le canal Saint-Martin va entraîner l'installation d'un entrepôt de sel (il arrivait hors-taxe par péniche), puis d'un entrepôt douanier général de stockage, et par la suite d'un hôtel des Douanes. Et tout récemment, l'arrivée d'Eurostar à la gare du Nord va implanter dans le quartier des douaniers supplémentaires, mais en uniforme.*

L'importante concentration de magasins de tapis et d'importateurs d'objets d'art asiatiques dans le coin de la rue Yves-Toudic et de la rue Beaurepaire n'est pas un hasard. Elle est due à la proximité de la direction régionale de la douane. Un camion qui entre dans l'Union européenne a la possibilité de détaxer à la frontière. Mais souvent par simplification administrative, il préfère demander un titre de transit. Le camion est alors plombé et dédouané sur le lieu de destination. Pour Paris cela se passe rue Yves-Toudic, à l'hôtel des Douanes. Parmi les cinq cents personnes qui y travaillent, il faut distinguer trois services totalement différents : La direction régionale qui s'occupe du paiement des droits et taxes et de la surveillance, la douane centrale qui fonctionne comme un bureau de douane frontalier, et la direction inter-régionale d'Ile-de-France qui coordonne différents services et s'occupe de la détaxe des carburants pour les taxis.

La surveillance lutte contre la fraude : en 1995 à Paris, 2 223 saisies ou découvertes de stupéfiants ont été réalisées (6,6 kg d'héroïne et 25 kg de cocaïne). 174 personnes en situation irrégulière ont été interpellées. A cette liste pourraient s'ajouter les saisies

d'armes à feu, d'œuvres d'art, de contrefaçons, et la protection des espèces animales (une tortue et un caméléon vivants ont été sauvés en 1995 !)

C'est aussi la douane et non plus la direction générale des impôts, qui perçoit les taxes sur les cigarettes, les allumettes, les briquets, les alcools, le tabac, le café, les spectacles. C'est encore elle qui s'occupe des transferts de matériel de guerre.

Quant à la gare du Nord, elle monopolise deux équipes : la Brigade d'intervention ferroviaire (15 personnes) sur Paris-Amsterdam et la Brigade de surveillance trans-Manche (80 personnes) sur Paris-Londres. Ces douaniers doivent entre autre éviter l'évasion de capitaux.

Au deuxième étage du numéro 16 de la rue Yves-Toudic, un petit musée d'appareils de contrôle est installé : on trouve pêle-mêle une jauge à pétrole, une sonde pour le sucre, une autre pour le grain, une troisième pour vérifier la taille des tonneaux. Une personne non avertie pourrait croire qu'il s'agit d'instruments utilisés pour faire des IVG. Mais il est vrai que les seules déclarations qui n'intéressent pas la douane sont les déclarations d'amour !

Benoît PASTISSON

**Vous aimez la vie de quartier, vous souhaitez participer à son animation. Rejoignez l'équipe de La Gazette.  
Comité de rédaction public chaque premier vendredi du mois  
à 19 h au Centre Jean Verdier 11, rue de Lancry,  
salle 350 au 3<sup>ème</sup> étage**

# Les impôts, ça gratte !

Ayant constaté fin 95 une diminution de mon net imposable, j'ai dès le 1<sup>er</sup> janvier demandé aux impôts de revoir à la baisse mes mensualités.

Quelle ne fut pas ma surprise, en vérifiant mes comptes, de voir mes prélèvements augmentés de 500 %. Avant toute chose, je commence par vérifier que ce n'est pas la conséquence d'un nouveau plan Juppé. N'ayant rien trouvé, je me résouds à aller voir ma Trésorerie principale.

L'erreur fut vite reconnue, à mon grand soulagement. Quant à la correction, ce serait moins rapide, il allait me falloir attendre un bon mois avant de me faire rembourser. C'est vraiment très sympathique pour améliorer les relations entre banquiers et petits contribuables qui ont vraiment besoin de ça !

Mais cette tranche passionnante de vie vraiment vécue n'est pas l'objet de cet article.

Me voilà donc ressortant, finalement soulagé et (provisoirement ?) allégé, de cette trésorerie lorsque je remarque à côté de la caisse un présentoir de la Française des jeux, avec des billets du Millionnaire (sic). Je fais remarquer ma surprise au fonctionnaire, trouvant que cela faisait un rien confusion des genres. Il m'apprend que cette vente est autorisée (« *adressez-vous au ministre, monsieur.* ») : logique, la Française des jeux est aussi une entreprise d'état, et les perceptions des impôts ont apparemment le droit de vendre des billets de loterie. Il faut bien s'aider entre confrères !

On ne m'a pas dit ce qui se passait si vous gagniez au grattage, peut-être déduit-on automatiquement le montant de vos gains de votre tiers provisionnel !

« *Approchez, messieurs, mesdames, tentez votre chance à la grande loterie des impôts, une chance au grattage, une chance au tirage !* »

Nous vivons une époque formidable !  
J.M. BERTHIER

## Rue d'Alsace, on monte la garde

*Si vous vous promenez le soir, lorsque les lumières municipales se sont substituées à la clarté du jour, vous trouverez des lieux inédits qui vous transporteront dans un monde imaginaire influencé par vos lectures préférées et les derniers films qui ont marqué votre subconscient.*

Ainsi, la nuit, la rue d'Alsace déjà particulière avec son escalier, se déguise en remparts d'une fortification fantôme qui défendrait notre arrondissement contre un envahisseur peu probable à notre époque. C'est du moins l'effet qu'elle me donne avec son unique construction au bout du trottoir côté sud-est. Comme une tour de garde sur un chemin de ronde, ce bâtiment trône sur un angle formé, d'un côté par le mur surplombant le large fossé creusé par le chemin de fer, et de l'autre par l'enchevêtrement du viaduc de la rue La Fayette. Si le pont-levis est absent, une rampe d'accès suffisamment large pour accueillir de front plusieurs cavaliers en armes dessert les parties basses de cette mystérieuse bâtisse. Les fenêtres, ou plutôt les meurtrières, sont protégées par des pointes en fer forgé dissuadant les assiégeants de toute attaque par ces issues. Des archéologues urbains ont même trouvé un souterrain reliant cet ouvrage à Château-Landon. Décidément on se balade en plein Moyen Âge. Pourtant, malgré mes nombreuses promenades nocturnes en cet endroit je n'ai jamais aperçu de sentinelle en poste, mais des postiers.

### Le tri postal

Avant de devenir un donjon imaginaire cet immeuble abritait un centre de tri postal. Une intense activité animait l'endroit jour et nuit. Des centaines de camions jaunes remontaient les sacs postaux par la rampe et traversaient le quartier pour acheminer la lettre destinée à votre tante installée en province. Des charrettes tractées par un engin électrique déposaient des milliers d'enveloppes correctement affranchies dans des wagons stationnés sur la voie 2. Les ambulants achevaient de trier le courrier dans leur compartiment spécial en route

vers Belfort ou Charleville-Mézières. Cela avait un petit air d'aéropostale ; vous imaginez St Ex. rencontrant le petit prince sur le trottoir rue d'Alsace ? il aurait sans doute « taggé » un mouton sur une façade ou sur un train de banlieue.

### Ames syndicalistes

Tout ceci est fini, le tri postal n'existe plus. Les avis sur cette suppression divergent : Des âmes syndicalistes déplorent la perte de 1 500 postes entraînant une baisse de l'activité économique des rues avoisinantes ; la consommation dans les bars a diminué. Les riverains, eux, voient la chose autrement. Ils se réjouissent de la disparition d'une nuisance non négligeable. Imaginez le vacarme occasionné par le va-et-vient incessant des véhicules Diesel. C'est à cause d'eux que la rue d'Alsace est à double sens, afin d'éviter le passage par la rue des Deux-Gares. Doit-on revoir cette décision ? Quant aux habitations proches de la gare, pendant les chaleurs d'été, leurs occupants peuvent maintenant ouvrir les fenêtres sans risquer d'être asphyxiés par les fumées des locomotives.

### Annexe des Récollets

Que va devenir ce bâtiment ? Une rumeur circule au sujet de la construction d'un complexe hôtelier pour accueillir les futurs voyageurs du TGV Est. Pourquoi pas ? la propreté du lieu deviendrait alors proportionnelle au carré du nombre d'étoiles de cet établissement. D'autres s'inquiètent du manque de projet. Ils voudraient que les pouvoirs publics fassent valoir leur droit de préemption pour penser enfin à la collectivité et y installer une maison des associations ou une superbe bibliothèque. Espérons qu'avec le temps notre donjon de la rue d'Alsace ne se transforme pas en annexe du couvent des Récollets, avec ses guerriers et leurs loups domptés pour le protéger de la populace.

Attention, le peuple monte la garde et surveille l'avenir de ce bout de rue. Ah ! J'allais oublier le service public dans cette affaire. Dommage que ce centre soit fermé, on pouvait y poster son courrier jusqu'à minuit en semaine et 22 heures le dimanche, pratique pour s'acquitter des impôts au dernier moment, le sceau de la poste fait foi auprès de nos seigneurs politiques.

Gérald MASNADA



## La consultation Verlaine des démunis

*Cette consultation à l'hôpital Saint-Louis a été ouverte en octobre 1993, pour qu'en cette période difficile, l'Assistance publique conserve une de ses missions les plus essentielles : Venir en aide aux patients démunis en ne laissant pas leur santé se dégrader et entraîner des souffrances et un surcoût inutile.*

*En plus d'une prise en charge médicale, cette consultation permet à ceux qui le souhaitent d'accéder aux droits sociaux qui sont les leurs (50% environ les recouvrent) et ainsi de les démarginaliser.*

### Critères d'inclusions

Tous les patients se trouvant dans l'impossibilité de payer une consultation, le ticket modérateur ou des médicaments peuvent être pris en charge *gratuitement* dans le cadre de la *consultation des démunis Verlaine*. Le coût de cette opération revient en moyenne à 120 F. par personne.

### Accueil

Au bureau d'accueil comme pour tout consultant de la polyclinique médicale, le patient est ensuite aiguillé vers la *consultation Verlaine*.

Il existe également d'autres modes d'accès : patients adressés par les assistantes sociales, le personnel des caisses, les internes de la consultation ou encore des associations extérieures à l'hôpital.

### Etapas de la consultation

La première étape *indispensable*, même s'il ne s'agit pas d'une première consultation, est *l'entretien avec l'assistante sociale* (Sophie Thille, poste 93 15 de la polyclinique de dermatologie). Cet entretien se termine par la délivrance d'un *bon*, condition essentielle à l'accès à une consultation médicale gratuite et à

l'obtention d'une fiche d'évaluation du problème social.

La consultation médicale se déroule ensuite comme pour toute autre consultation.

La dernière étape est la *pharmacie* : les produits pharmaceutiques sont délivrés sur ordonnance-type pour une période de huit jours au service d'accueil de la pharmacie de l'hôpital prévenu de l'arrivée d'un consultant Verlaine.

### Médecins responsables

Ceux du Service de médecine interne qui peuvent prendre en charge la majorité des cas médicaux : les Drs. Ph. Boiron, C. Caffort-Duperrier, Z. Marjanovic, Y. Poinsignon, le Professeur D. Farge.

A noter que le Dr. Marjanovic parle les langues de l'ex-Yougoslavie et s'occupe des patients venant de ces régions, que le Dr. Poinsignon peut converser avec des malades de divers pays d'Afrique. Depuis peu, se mettent également en place des consultations de spécialistes : le Dr. S. Deplus en ophtalmologie et divers praticiens en ORL, MST, gynécologie, stomatologie, etc.

Devant la recrudescence des cas de tuberculose, une prise en charge spécifique est effectuée sous la responsabilité du Dr. Y. Poinsignon.

En deux ans, la consultation Verlaine a beaucoup fait pour la santé des plus défavorisés et leur réinsertion sociale. De nombreux projets restent encore à mettre en œuvre : l'informatisation des données, l'établissement d'aides à la prise en charge, la création d'une bibliographie sur la précarité, etc.

Toutes idées et initiatives seront les bienvenues pour aider la consultation Verlaine.

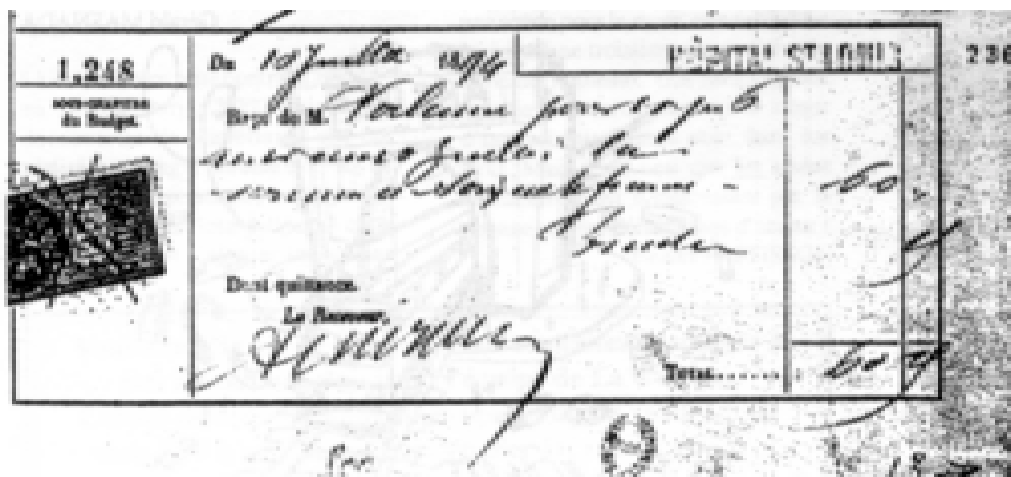
*Documentation aimablement confiée à Jeannine CHRISTOPHE par le Professeur Dominique FARGE et les médecins du Service de médecine interne de l'hôpital Saint-Louis.*

### Pourquoi le nom de Verlaine donné à cette consultation ?

Il faut savoir que Verlaine fut hospitalisé en juillet 1894 au Pavillon Gabrielle de l'hôpital Saint-Louis pour soigner d'horribles abcès à une jambe. Vivant presque en clochard, dans une très grande misère, il apprécia le calme et la paix de l'hôpital, il écrira

même : « Ici, c'est le chez-soi à l'hôpital ». On a gardé de son séjour un reçu de 60 F. 25, dont il ne s'acquitta qu'en partie, Maurice Barrès qui l'aidait, en paya le complément et s'occupa de sa convalescence. (*Album Verlaine, la Pléiade, Gallimard 1981, p. 270-271*)

Verlaine devait mourir deux ans plus tard à l'âge de 52 ans, le 8 janvier 1896, il y a donc tout juste 100 ans.





## Une légende vivante : l'agent de la porte Saint Denis

« *J'ai entendu parler de l'Agent à barbe de la porte Saint-Denis, mais je ne me souviens plus si je l'ai vu. Il paraît que les agents n'avaient pas le droit de porter la barbe, sauf lui, mais c'était peut-être une chimère.* » (E. Martin, *La mémoire de Paris (1919-1939)*, p.18 : Exposition à l'Hôtel de Ville de Paris, 1993).

Qui n'a entendu parler de cette figure légendaire du Paris des années 30, L'Agent de la porte Saint-Denis, Monsieur Leclerc, dont la célébrité vint de l'autorisation qu'il obtint de porter une longue barbe. De cette exceptionnelle faveur, il tira toute sa gloire, on accourait de Paris, de France et même de Navarre, pour le voir régler la circulation sur les boulevards, au pied de la porte Saint-Denis, muni de son bâton blanc et de son sifflet à roulette (les feux tricolores n'existaient pas encore). Mais au lieu de fluidifier la circulation, c'était plutôt l'encombrement des véhicules et l'attroupement des piétons qu'il créait, de très

nombreux curieux venaient le regarder comme une bête de foire [on le voit bien sur la carte postale jointe, (cliché Patras)]. La Préfecture de police fermait les yeux sur son cas et son affectation à la porte Saint-Denis dura quelque quinze années.

Une autre carte postale (cliché Muguet) représente l'Agent devant la porte Saint-Denis, c'est un croquis fait avant son départ à la retraite en mai 1936 et accompagné de cette légende : « *Un divorce bien parisien : L'Agent Leclerc quitte la porte Saint-Denis après 16 ans de fidélité, sur les boulevards* ».

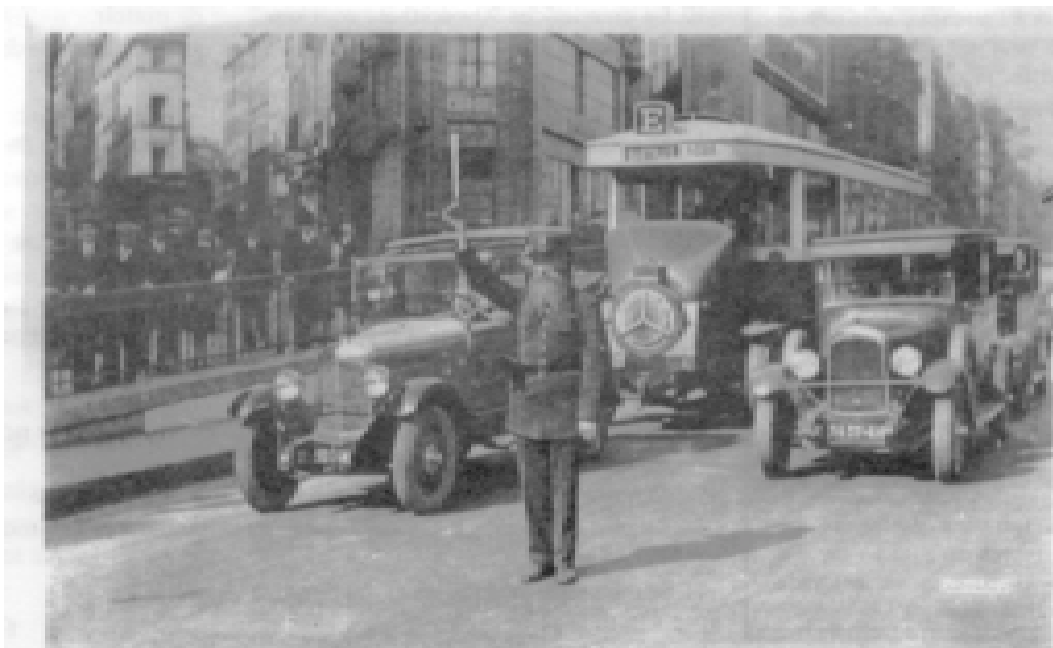
Son départ émut tellement la population parisienne qu'une de

ses innombrables admiratrices écrivit à cette occasion ce petit poème qu'elle lui offrit le 18 mai 1936 :

*De ton départ, affectée,  
fuyant la puissance de tes  
charmes,  
il ne me reste, pauvre  
abandonnée,  
pour me consoler, que mes  
larmes.*

Après lui, plus personne ne porta la barbe dans la police, et les boulevards perdirent leur héros, mais la légende de l'Agent à barbe demeure et se conte dans les familles de génération en génération.

Jeannine CHRISTOPHE



## Enigme littéraire

Voici un extrait de roman. On y parle du 10<sup>e</sup>. Si vous trouvez le nom de l'auteur et le titre de cette œuvre, écrivez à La Gazette du Canal.

**Les trois premières bonnes réponses reçues gagnent un abonnement d'un an.**

(Solution dans le prochain numéro)

A l'agence, on m'a recommandé de bien les soigner. Il y avait un aparatchik avec eux, un Ukrainien, du genre jovial. Il m'a dit en rigolant : « Et pas de propagande, camarade, nous savons tout de vos mensonges. » Toujours pareil avec eux ; beaucoup de choses se disent en plaisantant, mais c'est un rire qui tue. Comme si tu te faisais piquer par un serpent hilare.

Je me rappelle Khrouchtchev, oui, il riait beaucoup

C'était un spécialiste, celui-là, jusqu'au jour où un autre a rigolé à sa place.

Le souffle des grands-pères s'est petit à petit réglé sur celui des enfants.

Alors, je leur ai fait visiter un Paris bien de chez eux : place du Colonel-Fabien, Bourse du Travail, immeuble de la CGT, ils n'ont rien vu d'autre. Quand l'aparatchik louchait sur une vitrine de charcuterie, je lui disais : « Propagande ! tout est faux à l'intérieur, saucisses en carton ! Si vous regardez ça, Alexeï Trophimovitch, je vais être obligé de faire un rapport ! »

A midi, poursuit Stojil, je les ai emmenés bouffer à la cantine de Renault, et l'après-midi, ils ont voulu voir Versailles. Ils veulent tous voir Versailles. Je n'avais pas envie de me trainer une fois de plus jusque là, alors je les ai conduits devant la gare Saint-Lazare, et je leur ai dit : « Voilà Versailles, le palais du tyran que la Révolution a adapté à l'usage des masses ! »

Crépitement unanime des flashes.

Sourire. Respiration synchrone des dormeurs. Toutes ces vies en un seul souffle... Je dis : Ils te doivent une visite de Moscou, maintenant.

## MOTS CROISES

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
1											
2							■				
3					■				■		
4			■			■		■			
5		■								■	
6	■										
7										■	
8								■			
9		■					■				
10				■		■					
11								■			

### Horizontalement :

1. Une atmosphère de dixième.
2. Fragrances de Portes du 10<sup>e</sup> - Les axes rouges ne portent pas à sa finesse.
3. Il en faut dans les négociations municipales - un dixième, mais pas de chez nous - a son siège dans le quatrième.
4. Pronom - le même pronom pour Diana - un poisson sous pression.
5. La crise de l'immobilier l'a évité pour le square Villemin.
6. Menaces sur l'atmosphère du 10<sup>e</sup>.
7. Gros, mais pas énorme.
8. Désormais handicapé - on n'y est pas plus mal qu'ailleurs
9. Voyelles - ce n'est pas encore le favori de la Ville.
10. Le premier des 90 - épithète pour souillure de trottoir.
11. Elle aussi avait ses dixièmes - chaque fois qu'on défigure le dixième.

### Verticalement :

1. Surnom d'un dixième - pourquoi l'encadrer de deux noms de batailles ?
2. Mode de transmission des traditions - ne manque jamais une rentrée scolaire - n'a certainement jamais vu passer un train.
3. Ridicule, mais pas méchant - cette fois, sa prime ne lui a pas suffi.
4. Energie, mais du désespoir.
5. Article - vieux métier du 10<sup>e</sup>, mais pour combien de temps encore ?
6. Ce n'est pas directement sexuellement transmissible - vendredi, samedi, dimanche, ou jamais, selon ses convictions.
7. Favorablement impressionnée - démonstratif.
8. On aimerait le dire moins souvent - se boit ou se joue dans nos bistrots - l'OM lui doit d'être en deuxième.
9. Ouvre une alternative - la culture n'est pas leur tasse de thé.
10. La plus belle *levi* du *demon* ? - celle de Billancourt pollue moins que celle de l'histoire
11. Seulement atmosphériques, ou dans les têtes ?

(Solution page 5)

# Guide pratique

## Expos

### GALERIE DE L'ECLUSE

Du 21 mars au 11 mai, la galerie expose des sculptures et dessins de Antoine PONCET.

8, rue Eugène Varlin, du mercredi au vendredi de 15 h à 19 h et le samedi de 10 h à 19 h.

### EXPOSITIONS DU CENTENAIRE DE LA MAIRIE DU 10<sup>E</sup>

Du 28 mars au 13 avril, dans la salle des fêtes de la mairie, se tiendra une exposition de photos récentes et de cartes postales anciennes, « Images du X<sup>e</sup> d'hier et d'aujourd'hui », préparée par des habitants du quartier avec le concours du club AIRINDAS d'ANEP/IRNIS. On pourra voir une vidéo « Escapade dans le X<sup>e</sup> », de Jacques Borowski. D'autres documents « surprises » seront exposés.

Du 6 au 22 mai, dans le hall de la mairie, une exposition « Le canal Saint-Martin du début du siècle à nos jours » réunira une dizaine de grands photographes autour de Marie Babey.

### SQUAT 31, rue de la Grange-aux-Belles

Le 1<sup>er</sup> avril, vernissage avec la Zen-Copyright et une soirée cabaret avec les Portugaises endiablées.

Mardi 16 avril, soirée MONO-KINO (ciné en vidéo)

Le 1<sup>er</sup> mai, vernissage organisé par Le Comité incontrôlable et Les Saints-Sauveurs. Avec les squatts, y'a de la vie !

## Théâtre de La Mainate

Avril et mai, L'ESPRIT CABARET, chanson, humour, danse, magie Jeudi, vendredi, samedi à 20 h30.

36, rue Bichat  
Tel : 42 08 83 33

## Cinéma

LE BRADY poursuit sa double programmation de films noirs ou fantastiques et de films classiques.

Du 27 mars au 2 avril, les mercredi/vendredi/dimanche/mardi : Massacres et L'insolent. Les jeudi/samedi/lundi : La machine à découper et La grande lessive.

Le Brady,  
39, Bd de Strasbourg

## Lectures

L'hôtel Crève-cœur par Marcella MALTAIS Editions du Lac - Québec L'auteur, qui aime et habite dans le 10<sup>e</sup> a fait

partie du noyau dur de l'association qui s'est battue pour essayer de sauver l'hôtel du Nord. Elle décrit avec tous ses talents de peintre et d'écrivain les péripéties et l'"atmosphère" de cette bataille. Elle dénonce les mensonges et les hypocrisies de l'Hôtel de Ville et la démission du ministère de la Culture de l'époque.

Le tout ponctué de très belles illustrations, peintures, reproduisant l'hôtel du Nord et d'une documentation resituant le contexte. Si certains responsables politiques se sentent visés, pas de malaise, Messieurs. C'est voulu !

Jeu théâtral aux enfants de 6-12 ans au centre Verdier, 11, rue de Lancry, le mercredi de 16h30 à 18h.

Contact : Dominique ROS de la GRANGE  
Tél : 42 39 94 27

## Unique

### Lundi ça fait désordre

Le 20 mai, 14<sup>ème</sup> édition du seul magazine en chair et en os de la capitale qui se déroule tous les deux mois dans le 10<sup>e</sup> ! On y parle de politique, de plomberie, de musique, littérature, etc. Tout cela en direct et dans une convivialité bien subversive en ces temps de médiatisation froide.

A ne pas manquer, Aux Etoiles, 61 rue de Château-d'Eau le 20 mai à 20 h 30, entrée 50 F.

## Enfants

L'association L'ENFANCE DE L'ART X<sup>e</sup> propose une activité de

## PLACE SAINTE-MARTHE

L'association Saint-Louis-Sainte-Marthe se déchaîne. Elle vous propose un printemps animé.

### Dimanche 5 mai : Brocante de printemps sur la place.

Inscriptions et renseignements auprès de Marie-Blanche au 42 06 41 07.

### Vendredi 21 juin : Carnaval brésilien

Ce soir là c'est la fête de la musique, au lieu d'aller vous perdre devant les grands podiums assujettis aux impératifs du play-back télévisuel, venez déguisés déambuler dans les rues du quartier. A partir de 18 h.  
Contact : Kiko (42 45 11 19) ou Henri (42 39 07 20)

# Brocante de La Gazette du Canal

## Dimanche 12 mai 1996 de 9 h à 18 h

### Quai de Jemmapes et quai de Valmy

**Pour financer ses activités et animer le Canal piéton du dimanche, La Gazette vous propose pour la deuxième année consécutive de participer à une grande brocante.**

Cette année, les emplacements seront numérotés et attribués par ordre d'arrivée des réservations. Celles-ci s'effectuent uniquement par courrier à notre adresse postale : La Gazette du Canal 35, rue de la Grange aux Belles 75010 Paris. Elles doivent être accompagnées d'un chèque à l'ordre de "La Gazette du Canal CCP 24368-43 Y Paris"

#### Tarifs :

- 1 mètre 30 F
- 2 mètres 70 F
- 4 mètres 160 F
- 6 mètres 300 F
- 10 mètres 600 F

A la suite de votre lettre de réservation, vous recevrez dans les quinze jours une confirmation et une indication précise de votre emplacement.

**Renseignements  
uniquement au  
48-78-26-85**



*Le bric-à-brac de Marie Hélène, brocante de La Gazette 1995.*

#### **Soutenez LA GAZETTE DU CANAL, Abonnez-vous !**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse N° : ..... Rue : .....

Code postal : ..... Ville : ..... Tél. (facultatif) : .....

4 numéros par an à partir du numéro 16.

(abonnement simple : 40 F, abonnement de soutien : à partir de 100 F)

chèque à l'ordre de "La Gazette Du Canal" - CCP 24 368 43 Y

LA GAZETTE DU CANAL 35, rue de la Grange-aux-Belles 75010 Paris